



2026-2028

Projet Pédagogique

ACCUEIL DE LOISIRS DE ST-PIERRE-D'AURILLAC



Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

ALSH St Pierre d'Aurillac – 23 rue de la Mane - 33490 Saint Pierre d'Aurillac

alsh.stpierre@reolaisensudgironde.fr

05 56 76 13 17 ou 06 13 33 71 17

Sommaire

Préambule	2
Un ALSH c'est quoi ?	2
Les missions de l'ALSH.....	2
Pourquoi un projet pédagogique ?	2
Présentation et fonctionnement de la structure	3
Présentation générale.....	3
Les Locaux.....	3
La restauration.....	4
L'accueil des enfants.....	4
Les horaires.....	4
La journée type à l'accueil de loisirs.....	6
Les moyens et organisation.....	8
Equipe de direction.....	8
Equipes d'animation.....	8
Intervenants extérieurs	10
Posture éducative de l'équipe	10
Les projets.....	11
Les valeurs éducatives de l'ALSH.....	11
Les Objectifs pédagogiques de l'ALSH.....	12
Les objectifs axés sur le PEDT :.....	12
L'articulation avec le PEDT	13
L'évaluation du projet	14

PREAMBULE

Un ALSH c'est quoi ?

L'action de l'accueil de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école.

Les accueils de loisirs ont pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif et récréatif en dehors du temps scolaire. L'ALSH est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, il favorise la citoyenneté, la laïcité, l'autonomie et la responsabilisation des enfants accueillis.

Son objectif est de participer à l'épanouissement de l'enfant, de lui faire apprécier un réel temps de loisirs éducatif (apprentissage des règles de vie en collectivité par les activités, le temps repas, la vie de groupe et la relation à l'adulte) selon le moment de la journée et de ses attentes dans le respect mutuel de tout ce qui l'entoure. Cela va lui permettre de se préparer à sa construction d'adulte qui est de devenir un citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société où il trouvera sa place.

Les missions de l'ALSH

Permettre à l'enfant, au travers de la proposition d'animation, de passer de bons moments.

Favoriser l'autonomie et la prise d'initiatives de l'enfant.

Partager des valeurs telles que le respect de chacun, la tolérance, le bien vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité et la citoyenneté.

Initier à la découverte de nouvelles activités ludiques.

Responsabiliser tout en favorisant l'épanouissement et la créativité.

Être garant du respect des rythmes de l'enfant.

Mettre en avant la parole de l'enfant en veillant à ce qu'il soit écouté dans la bienveillance.

Pourquoi un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est l'expression des objectifs éducatifs en termes d'organisation humaine et matérielle en fonction des moyens qui sont mis à la disposition de l'équipe d'animation. Ce document définit les axes principaux de nos actions à destination des enfants qui fréquentent l'ALSH. Ces axes permettent d'élaborer des intentions éducatives qui favorisent l'autonomie et le développement de l'enfant.

Le projet pédagogique est donc le document de référence autour duquel les équipes se réunissent..

PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Présentation générale

Les coordonnées de l'Accueil de Loisirs sont les suivantes :

23 rue de la Mane 33490 Saint Pierre d'Aurillac

Tel : 05 56 76 13 17/ 06.13.33.71.17

Mail : alsh.stpierre@reolaisensudgironde.fr

Les bureaux sont ouverts les :

Lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 16h30

Mercredi et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Il est demandé de privilégier les rendez-vous.

Les Locaux

Les locaux d'activités sont sur deux lieux distincts :

Le bâtiment principal est rue de la Mane, nous pourrons y retrouver les salles d'activités à destination des enfants de plus de 6 ans, le bureau de la direction de l'ALSH et deux salles d'activités à destination des enfants de moins de 3 ans.

Les animateurs ont à leur disposition tout le matériel pédagogique prévue pour la mise en place des activités.

Les règles de l'espace extérieur sont formulées aux enfants au début de chaque période.

Le bâtiment secondaire est situé au 122 rue de la Libération dans les locaux de l'école maternelle de Saint Pierre d'Aurillac. Un accès via le parking donnant rue de la Mane est possible et un accès à pied est emprunté par les enfants tous les jours. Dans ce bâtiment, on trouve le dortoir qui est mutualisé avec l'école, une salle de motricité qui nous sert de salle d'activité et des sanitaires. Les enfants utiliseront les portes manteaux du couloir, les jouets mis à disposition par l'accueil de loisirs et le matériel mis à disposition par l'école et la mairie.

La salle de restauration est située au 3 rue de la coopérative. Nous disposons de la salle, du matériel de restauration, des vestiaires et de la cuisine.

La restauration

La préparation des repas est déléguée à la société de restauration API Restauration. La cuisine centrale qui est basée à Ambarès et Lagrave, nous livre quotidiennement les repas.

Nous remettons les denrées à température et préparons, au besoin, entrées, fromages et desserts.

Le goûter peut être préparé sur place par le cuisinier ou en atelier avec les enfants.

L'accueil des enfants

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans toute l'année, les mercredis et pendant les vacances. (A l'exception de la 2^e semaine des vacances de Noël)

L'ALSH a fait l'objet d'une déclaration à la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection de la Population) n° 033ORG0340

Les capacités d'accueil sont les suivantes :

- Moins de 6 ans : 30 enfants maximum selon les périodes
- De 6 ans à 11 ans : 42 enfants maximum selon les périodes

Pour vivre pleinement sa journée, il est préférable que l'enfant ait une tenue vestimentaire adaptée aux activités proposées. Aucune assurance ne prend en charge les dégâts vestimentaires.

Le port des bijoux se fait sous la responsabilité des parents, la Communauté de Communes décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.

Les objets de valeurs (téléphone portable, lecteur MP3, etc....) et jeux personnels (voitures, cartes à jouer, etc.) sont interdits. L'Accueil de Loisirs possède tout ce dont l'enfant a besoin pour jouer et s'épanouir.

Les horaires

L'accueil est échelonné le matin de 7h30 à 9h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Les périodes d'ouverture et de fermeture seront communiquées aux familles en début d'année.

Les enfants pourront être accueillis à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.



Dans le cas d'un accueil à la ½ journée, les horaires sont les suivants :

- Matin sans repas : départ à 12h
- Matin avec repas : départ à 14h
- Après-midi sans repas : accueil à 13h30
- Après-midi avec repas : accueil à 11h30

Un règlement intérieur, validé par les élus, est disponible sur demande auprès de l'accueil ou sur le site internet de la communauté des communes du Réolais en sud Gironde.

La journée type à l'accueil de loisirs



L'ACCUEIL DES MERCREDIS CHEZ LES ELEMENTAIRES

Accueil 7h30-9H30 ALSH
JEU LIBRE



9H45-10H
Rassemblement,
discussions,
proposition des activités

9h30-9h45
Passage aux toilettes



10h00-11h15
Activité par groupe
Nous proposons tous les
mercredis



- une activité manuelle
- une activité collective et sportive
- Objectif sport avec un éducateur sportifs

11h15-11h45
Jeu libre



11h45-12h
Passage aux toilettes et
lavage des mains
Annonce du menu
Départ pour la cantine



12h00-13h00
Cantine

13H
Passage aux toilettes



13h-14h30
Jeu libre ou temps
calme



16h
Goûter

14h30-16h00
Activités sportive ou
manuelle



16h15-18h30
Accueil des parents
Jeu libre ou activité



Les journées sont ajustées suivant les effectifs et les besoins des enfants.

LES MOYENS ET ORGANISATION

Equipe de direction

La direction est le garant du cadre éducatif, organisationnel et réglementaire de la structure, en veillant à l'adaptation des pratiques et aux besoins spécifiques des enfants.

Les orientations pédagogiques :

- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer le **projet pédagogique**, en cohérence avec le projet éducatif de la communauté de communes du Réolais en Sud Gironde.
- Adapter les objectifs éducatifs aux capacités, aux rythmes et aux besoins spécifiques :
 - Des enfants de **maternelle** (sécurité affective, repères, expérimentation),
 - Des enfants d'**élémentaire** (autonomie, coopération, responsabilisation).
- Veiller à la qualité éducative des activités proposées et à leur progressivité.
- Favoriser une approche bienveillante, inclusive et respectueuse du développement de l'enfant.

Coordination et management :

- Organiser les équipes en respectant les **taux d'encadrement réglementaires**.
- Répartir les animateurs selon les groupes d'âge et les compétences.
- Accompagner les animateurs dans l'adaptation de leurs pratiques pédagogiques.
- Animer les réunions d'équipe et les temps de préparation.

Administratif et sécurité :

- Garantir le respect des normes d'hygiène, de sécurité et de réglementation.
- Assurer le suivi des effectifs et l'adéquation avec les taux d'encadrement.
- Être l'interlocuteur privilégié des familles et des partenaires.
- Veiller à la prise en compte des besoins particuliers (PAI, inclusion).

Equipes d'animation

Les animateurs assurent l'encadrement quotidien des enfants et mettent en œuvre les actions éducatives définies dans le projet pédagogique.

Les missions communes à tous les animateurs :

- Accueillir les enfants et instaurer un climat sécurisant et bienveillant ;
- Garantir la sécurité physique, morale et affective du groupe ;
- Proposer, préparer et animer des activités adaptées à l'âge des enfants ;
- Respecter les taux d'encadrement et les règles de fonctionnement ;
- Participer activement au travail d'équipe et aux temps de concertation.

Les spécificités des missions – Enfants de 3 à 5 ans :

Les animateurs intervenant auprès des enfants de maternelle portent une attention particulière aux besoins fondamentaux du jeune enfant :

- Accompagner l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne (habillage, passage aux toilettes, repas) ;
- Respecter les rythmes individuels (fatigue, temps calmes, sieste) ;
- Proposer des activités courtes, ludiques et sensorielles favorisant la découverte et l'expérimentation ;
- Instaurer des repères stables et rassurants ;
- Favoriser l'expression des émotions et la socialisation ;
- Assurer une présence constante et sécurisante, dans le respect du **taux d'encadrement : 1 pour 8 pendant les vacances et 1 pour 10 les mercredis.**

Les spécificités des missions – Enfants de 6 à 11 ans :

Les animateurs accompagnent les enfants dans une démarche progressive d'autonomie et de responsabilisation.

- Encourager la prise d'initiatives et la participation aux choix d'activités ;
- Proposer des activités favorisant la coopération, le respect des règles et le vivre-ensemble ;
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité ;
- Favoriser l'expression des idées et la construction de projets collectifs ;
- Garantir un encadrement sécurisant et structurant dans le respect du **taux d'encadrement : 1 pour 12 pendant les vacances et 1 pour 14 les mercredis.**

Intervenants extérieurs

Les intervenants extérieurs complètent l'action éducative de l'équipe d'animation par une expertise spécifique.

Rôles et cadre d'intervention :

- Proposer des activités adaptées aux capacités des enfants ;
- Intervenir dans le respect du projet pédagogique et sous la responsabilité du directeur ;
- Adapter les contenus et méthodes au public concerné ;
- Respecter les règles de sécurité et le règlement intérieur de la structure.

Domaines d'intervention selon l'âge :

- Maternelle : éveil corporel, musique, contes, arts plastiques, découverte de la nature ;
- Élémentaire : activités sportives, culturelles, scientifiques, environnementales ou citoyennes.

Les animateurs restent présents lors des interventions afin d'assurer la continuité éducative et la sécurité du groupe.

Posture éducative de l'équipe

L'équipe s'engage à :

- Observer avant d'agir ;
- Encourager sans faire à la place de l'enfant ;
- Laisser le choix ;
- Adapter en fonction des rythmes ;
- Favoriser la coopération plutôt que la compétition ;
- Valoriser les progrès plutôt que la performance ;
- Communiquer de façon bienveillante.

Les projets

Pour fonctionner, l'ALSH s'appuie sur différents types de projets :

Le projet éducatif de territoire (PEDT), validé par les élus de la collectivité. Il est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

Le projet pédagogique est élaboré par les équipes de direction et d'animation. Il découle du projet éducatif. Il traduit l'engagement pédagogique dans un temps et un cadre donné. Il définit les orientations pédagogiques, donne un sens aux initiatives de l'équipe d'animation et à l'organisation de la vie quotidienne.

Les projets d'animation sont élaborés par les animateurs. Ils permettent de décrire en détail l'organisation des activités mises en place, de décrire les objectifs pédagogiques des activités mais aussi de réfléchir à la préparation, le déroulement, la finalité et le rangement. Ces projets sont aussi des outils permettant de donner du sens aux actions de l'équipe d'animation.

Les valeurs éducatives de l'ALSH

L'équipe s'appuie sur les valeurs suivantes :

- La bienveillance : respecter le rythme, la sensibilité et les besoins de chaque enfant ;
- L'autonomie : encourager l'expérimentation, le libre-choix et la prise d'initiative ;
- La coopération : apprendre à faire ensemble, partager, s'entraider ;
- L'inclusion : accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap, besoins spécifiques, différences culturelles) ;
- Le respect de soi, des autres, des règles, du matériel et de l'environnement ;
- L'ouverture : découverte culturelle, sportive et environnementale.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ALSH

Les objectifs axés sur le PEDT :

Renforcer la place des parents dans la vie de l'ALSH

- Favoriser la coéducation : familles – école – équipes éducatives
- Créer un climat de confiance
- Développer la communication

Développer l'accès au sport, au jeu actif et au bien-être corporel

- Bouger au quotidien
- Développer les habiletés motrices
- Découvrir des sports variés
- Encourager les pratiques de plein air

Favoriser l'ouverture culturelle et artistique

- Rencontrer des œuvres et artistes
- Diversifier les pratiques créatives
- Découvrir le patrimoine local

Éduquer à l'environnement et aux comportements durables

- Mieux comprendre le milieu naturel local
- Adopter des gestes éco-responsables
- Développer la curiosité scientifique et la sensibilité environnementale

Consolider l'inclusion et le vivre-ensemble

- Prévenir les conflits
- Encourager la communication non violente
- Adapter l'accueil à toutes les particularités
- Valoriser la coopération

L'articulation avec le PEDT

L'ALSH contribue directement aux axes suivants :

- La place des parents : communication renforcée, conseil des parents, ateliers enfants-parents ;
- Le sport : la motricité et les activités de plein air en partenariat avec les éducateurs sportifs de la CdC via les dispositifs Objectif sport et Sports Vacances ;
- La culture : accès aux médiathèques de la CDC, artistes locaux, ateliers créatifs, spectacles, parcours d'Education Artistique et Culturel (EAC) en lien avec le service culture de la communauté des communes du Réolais en Sud Gironde ;
- L'environnement : tri sélectif, projet recyclage, activités nature ;
- Inclusion : aménagements suivant les besoins, PAI, formation des animateurs, jeux coopératifs.

L'ÉVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique s'articulera de la façon suivante :

- Des réunions régulières de l'équipe avec des bilans d'activités ;
- Des observations quotidiennes, des questionnaires familles / enfants ;
- Des réajustements trimestriels.

Renforcer la place des parents dans la vie de l'ALSH

Objectif opérationnel	Indicateurs de réussite	Moyens / Actions	Outils d'évaluation
Favoriser la coéducation (familles – école – équipe)	Participation des familles aux temps forts Échanges réguliers avec les familles.	Réunions familles Temps conviviaux	Feuille d'émargement. Questionnaire familles/ Copil PEDT Bilan équipe
Créer un climat de confiance	Augmentation des échanges spontanés Retours positifs des familles	Accueil individualisé Permettre l'accessibilité des locaux Temps d'échange formalisé	Enquête satisfaction Observations
Développer la communication	Supports de communication	Affichage clair Newsletter portail familles /Site internet / réseaux sociaux ou mail	Analyse des retours Réunion d'équipe

Développer l'accès au sport, au jeu actif et au bien-être corporel

Objectif opérationnel	Indicateurs de réussite	Moyens / Actions	Outils d'évaluation
Bouger au quotidien	Temps d'activité physique quotidien	Jeux extérieurs quotidiens Parcours moteurs	Planning d'activités Observation
Développer les habiletés motrices	Progression des coordinations	Parcours évolutifs Jeux d'adresse	Grille d'observations Implications des enfants et des animateurs
Découvrir des sports variés	Nombre de disciplines proposées	Initiations sportives Intervenants extérieurs	Bilan d'activités Retour enfants Propositions du service des sports
Encourager les pratiques de plein air	Sorties régulières en extérieur	Promenades Grands jeux nature Investir les espaces extérieurs	Photos Plannings d'activités Propositions des enfants

Favoriser l'ouverture culturelle et artistique

Objectif opérationnel	Indicateurs de réussite	Moyens / Actions	Outils d'évaluation
Rencontrer des œuvres et artistes	Nombre de sorties / interventions	Sorties culturelles Partenariats locaux	Bilan de période Sortie
Diversifier les pratiques créatives	Variété des productions et des propositions	Ateliers arts plastiques, musique, théâtre	Exposition / valorisation
Découvrir le patrimoine local et proche	Connaissance des lieux proches	Visites, projets découverte	Quiz / échanges avec enfants

Éduquer à l'environnement et aux développements durables

Objectif opérationnel	Indicateurs de réussite	Moyens / Actions	Outils d'évaluation
Comprendre le milieu naturel local	Capacité à nommer espèces / lieux	Sorties nature Interventions	Carnet nature
Adopter des gestes éco-responsables	Tri respecté Moins de gaspillage	Mise en place tri Sensibilisation Intervention Sictom	Observation quotidienne
Développer la curiosité scientifique	Questions formulées Participation ateliers	Expériences scientifiques Jardin pédagogique	Bilan d'activité Utilisation de l'espace extérieur

Consolider l'inclusion et le vivre-ensemble

Objectif opérationnel	Indicateurs de réussite	Moyens / Actions	Outils d'évaluation
Prévenir les conflits	Diminution des incidents	Règles co-construites	Quiz / échanges / débat
Encourager la communication non violente	Utilisation d'un vocabulaire adapté	Outils d'expression Emotions	Observation
Adapter l'accueil à toutes les particularités	Aménagements mis en place	PAI / Lien avec les familles Interventions extérieurs	Réunion équipe
Valoriser la coopération	Participation aux projets collectifs	Jeux coopératifs	Grille d'observation